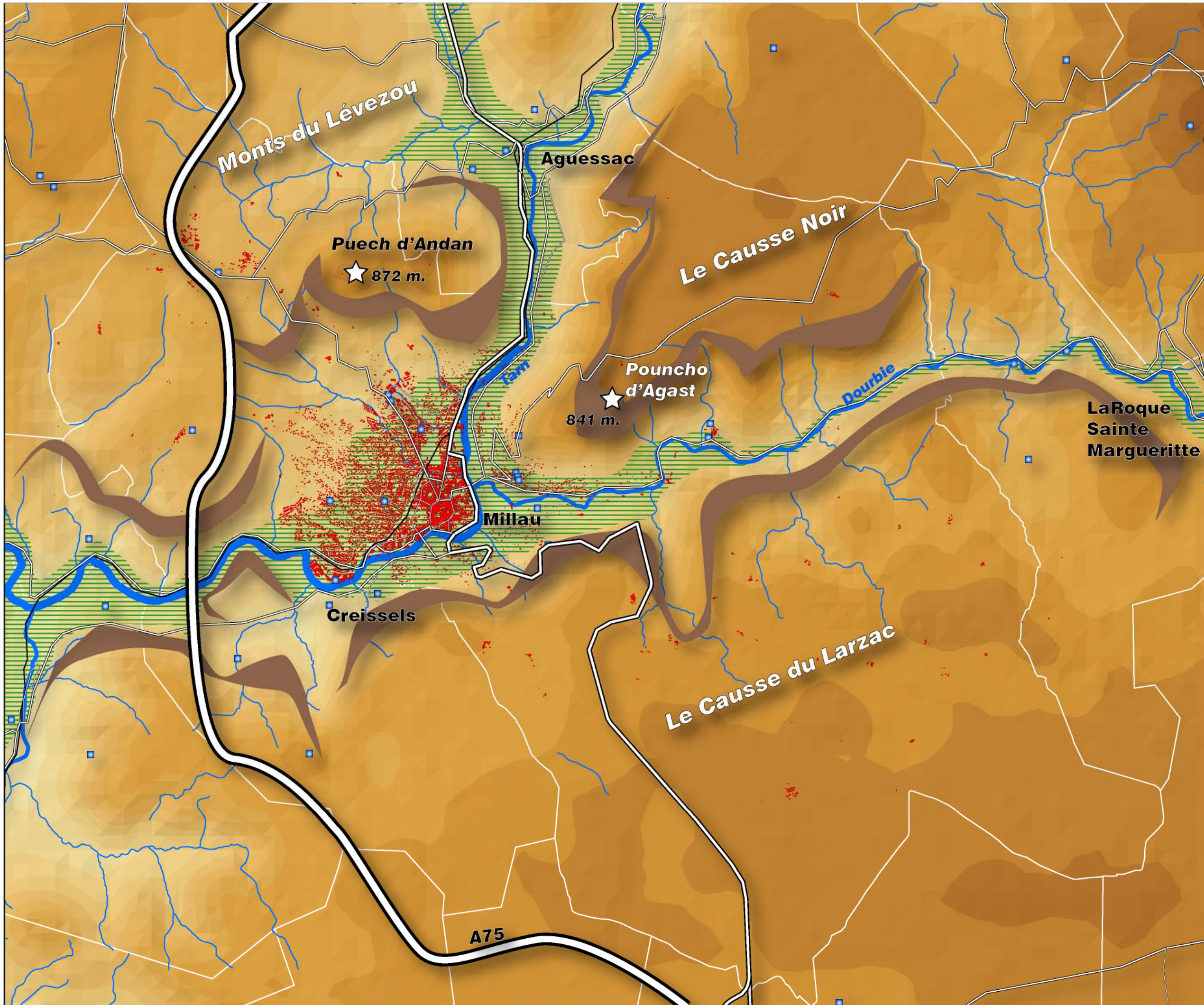


CHAPITRE II : ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT



TOPOGRAPHIE ET HYDROGRAPHIE

Hydrographie :

Points d'eau (réservoir / station de pompage)

Cours d'eau

Topographie

Sommets majeurs

Ligne de crête majeure

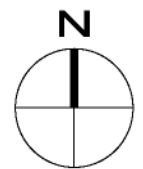
300 m.

1200 m.

Fonds de vallée

Source :
IGN BDCarthage / BDAIti-100.

Conception :
Agence SCE Montpellier - 2009



Echelle : 1 / 65 000 ème

I. LES CARACTERISTIQUES PHYSIQUES DU TERRITOIRE

I.1. LE RELIEF

Le territoire communal de Millau est délimité visuellement au Nord Ouest par le Puech d'Andan (altitude variant entre 823 et 883 m), au Nord Est par la Causse Noir (820 à 870 m d'altitude), au Sud par le Causse du Larzac (750 à 860 m d'altitude), à l'Ouest par le Causse Rouge (600 à 750 m d'altitude).

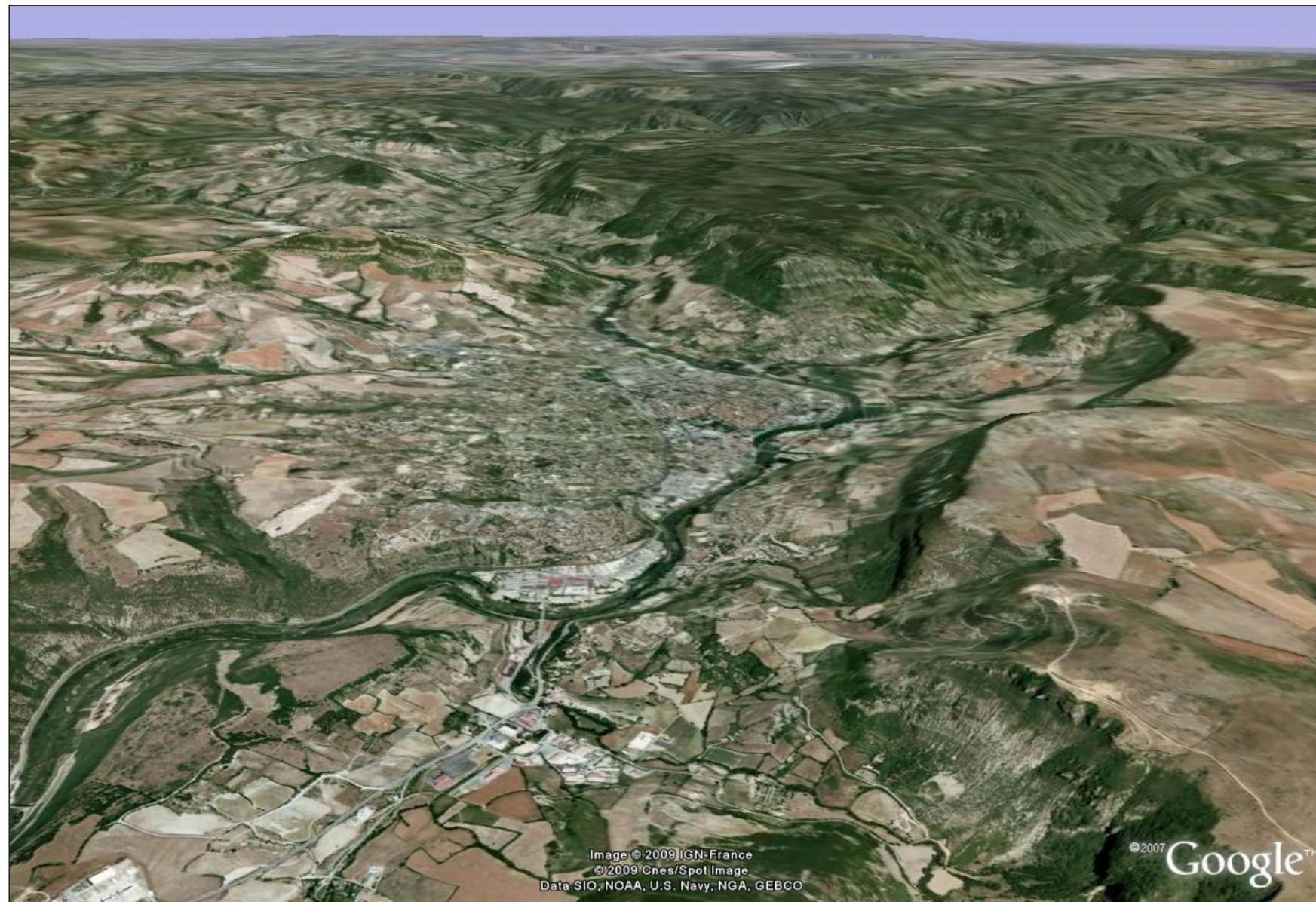
La ville s'établit face à la confluence du Tarn et de la Dourbie sur une terrasse haute du Tarn (360 à 370 m d'altitude). Les corniches calcaires des causses (Noir, Larzac) qui délimitent les gorges de la Dourbie caractérisent le site de Millau et constituent la toile de fond mettant en scène la ville.

Cette configuration génère une diversité et une richesse des paysages et des milieux.

Trois types de morphologies sont à distinguer :

- Les Causses au Sud et au Nord-est (Causse du Larzac, Causse Noir) et la butte témoin du Puech d'Andan, plateaux karstiques présentant un patrimoine naturel important (landes à buis, forêt de résineux),
- Les avants-causses calcaires (Causse Rouge), ondulations où domine l'agriculture,
- Les vallées du Tarn et de la Dourbie délimitées par les versants abrupts des Causses.

La topographie conditionne le développement urbain de la commune et limite ses capacités d'extension. De plus, cette topographie engendre d'importantes covisibilités à prendre en compte dans la mesure où tout aménagement réalisé sur un coteau sera perceptible dans le grand paysage communal.



Le relief de Millau depuis le Causse du Larzac

I.2. LA GEOLOGIE

Le terroir de Millau est constitué de riches sédiments calcaires, dolomies, marneuses ou argileuses, dont les couches successives sont empilées les unes sur les autres.

Quand cette succession de strates est proche de l'horizontale, nous obtenons les grands plateaux karstiques du Causse du Larzac et du Causse Noir dont les puissantes séries calcaires sommitales dominant la cuvette de Millau. Souvent dolomitisées, ces calcaires fournissent l'assise de sites ruiniformes renommés tels le Rajal du Gorp sur le Larzac ou le chaos de Montpellier-le-Vieux (limitrophe de la commune de Millau) sur le Causse Noir.

Un basculement ou une inclinaison des couches sédimentaires produisent le relief de type « Cuesta » du Causse Rouge où le Puech d'Andan est une « butte témoin », marqueur d'une position passée des grands Causses. Le Causse Rouge est situé en bordure de la grande pénéplaine du Massif Central.

Dans ses formations le réseau hydrographique s'est profondément encaissé, dégageant les imposants versants chapeautés de puissantes corniches des Causses. La Dourbie sépare d'une profonde gorge les Causses Noir et du Larzac, tandis que le Tarn (360 m d'altitude à la confluence avec la Dourbie à Millau) est positionné à la frange des Grands Causses, marquant le passage aux reliefs plus « doux » des Causses Rouge ou de Sauveterre.

L'importance dans le paysage des grands versants très pentus des Causses ou du Puech d'Andan est prégnante. Quoique fortement boisés du fait d'un recul passé de l'agriculture, ce sont des milieux très sensibles à l'érosion.

La géologie de la commune entraîne des risques majeurs de mouvements de terrain et de chutes de blocs qui contraignent une grande partie du territoire et notamment à proximité du centre urbain de la commune. Ce risque devra être pris en compte dans le projet de développement communal pour ne pas exposer les populations.

I.3. LE RESEAU HYDROLOGIQUE

Le réseau hydrographique, du fait de la géologie locale, se réduit quasiment aux rivières du Tarn et la Dourbie, dont les régimes sont étroitement liés aux karsts des Grands Causses. L'organisation de ce réseau est dictée par de petits accidents tectoniques Est-Ouest (axe sur le Tarn en aval de Millau et la vallée de la Dourbie) ou Nord-Sud (Tarn en amont de Millau).

Les Causses Noir et du Larzac n'ont aucun écoulement d'eau pérenne, ou organisé. Lors des fortes précipitations, les dolines peuvent être momentanément inondées. Leurs karsts servent de réservoirs aux eaux de pluie qui sont restituées progressivement aux collecteurs (Tarn et Dourbie).

De par la succession de roches perméables (calcaires, dolomies) et imperméables (argiles, marnes), le Causse Rouge possède un réseau de surface plus évolué, mais non pérenne, constitué de ravins actifs quelques temps après les épisodes pluvieux (Barbade et Garrigue au Nord, Cabot, Sainte-Marthe, Vals au Sud).

Le réservoir principal est constitué par les dolomies et calcaires de l'Hettangien où sont situées les principales sources.

Les caractéristiques des systèmes sont principalement régies par les deux facteurs suivants :

- Leur altitude au sein de la série de l'Hettangien qui conditionne l'importance de la zone d'infiltration à traverser,
- Leur situation géographique (la présence de zones noyées étant privilégiée vers l'aval).

La nature des formations de l'Hettangien (petits bancs avec des intercalations marneuses) entraîne une structure d'aquifère de type « multicouche » qui favorise des écoulements lents à la faveur de la stratification plutôt qu'un enfoncement en profondeur vers une zone noyée. Le Causse Rouge est ainsi composé de systèmes différents dont les comportements varient entre un fonctionnement de milieu karstique (circulations indépendantes du bassin de surface) et un fonctionnement de

milieu fissuré »²⁵.

Les deux Grands Causses Noir et du Larzac, constituent de véritables châteaux d'eau malgré leur aridité de surface. Constitués de séries calcaires et dolomitiques du Jurassique, les systèmes karstiques de ces deux Causses restituent très progressivement les eaux des pluies tombées en surface, parfois assez loin des lieux des précipitations. Cette rétention et ce transfert d'eau, contribuent à régulariser les débits des deux rivières du réseau hydrographique et à atténuer la sévérité de l'étiage estival.

Du fait de la sécheresse générale des reliefs, seules les vallées connaissent quelques systèmes d'irrigation.

La présence de cours d'eau majeurs sur la commune participe à la fois à une abondance relative en matière d'eau, à un paysage spécifique, mais aussi à la présence de risques majeurs en termes d'inondation.

La qualité de l'eau, son abondance en eau potable et les risques liés à son écoulement, aux eaux pluviales et à l'inondation en général constitue des facteurs majeurs dans l'évaluation de la capacité d'accueil de la commune à accueillir un développement urbain.

²⁵ Philippe Crochet, Michel Bakalowicz, Vincent Durand, Bruno Marsaud, Emmanuelle Pételet, Martine Trochu (Montpellier, Caen, Orléans & Toulouse, France) – Etude hydrogéologique du Causse Rouge (Aveyron) ; Parc Naturel Régional des Grands Causses (1997).

